

cp_le_jeune

Exported from Holy-Writings.com on 2026-07-05 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

LE JEÛNE BAHÀ'Ì

(...2...)

Textes recueillis par Lucrece Reynaud
Approuvé par l'ASN des Baha'is de France

(...3...)

SOMMAIRE

- p.4 : Le dix-neuvième mois
- p.4 : Avant-propos
- p.5 : Les jeûnes antiques
- p.6 : Prière conseillée par 'Abdu'l-Bahà
- p.6 : Le jeûne est un symbole, par 'Abdu'l-Bahà
- p.7 : Bienheureux que vous êtes, par 'Abdu'l-Bahà
- p.7 : Jeûnez, car ils ont jeûné, par 'Abdu'l-Bahà
- p.8 : Petite présentation, par John E. Esslemont
- p.9 : Bahà'u'llàh édicte le jeûne
- p.10 : Prières de Bahà'u'llàh pour ceux qui jeûnent
- p.13 : Exhortation de Bahà'u'llàh aux jeûneurs
- p.14 : Le jeûne et la prière, dans le Livre de la Certitude
- p.15 : La prière du jeûneur
- p.16 : Tu me vois, ô mon Dieu...
- p.20 : La fête de Naw-Rùz

(...4...)

LE DIX-NEUVIÈME MOIS.

Au cours du mois 'Alà qui termine l'année, le jeûne bahà'ì vous confère l'Élévation. Nous vous proposons en bouquet toutes les citations bénies glanées pour vous dans nos textes sacrés. Afin que vous puissiez en quelques pages réunies découvrir le bienfait de jeûner pour Bahà'u'llàh qui vous fait parvenir du mois d'Élévation au seuil du mois Bahà, ouvrant ainsi l'année par l'évocation de Sa Gloire.

L.R

AVANT PROPOS.

Cette compilation a été faite à la suggestion et avec l'aide de deux nouveaux jeunes bahà'is de France. S'étant déclarés en Décembre 1987, au cours de la présence à Paris D'Amatu'l-Bahà Rùhìyyih Khànum, ils

éprouvèrent, dès leur première expérience de jeûne, trois mois seulement après leur déclaration, le désir de voir regroupés en un seul document l'ensemble des écrits bahà'is sur cette institution. afin que tout nouveau croyant à venir puisse accéder à ces textes avant son premier jeûne. Les références de ces citations se trouvent, en anglais, dans le répertoire "Index of quotation ". page 233, au mot " fasting " (jeûne), et dans le livre " Light of Guidance ", pages 181 à 183. Pour les même citations, mais en français, on les retrouve alors facilement dans les livres bahà'is traduits et publiés.

(...5...)

LES JEÛNES ANTIQUES.

Ils remontent très très loin dans l'histoire. On parle d'Adam et d'Abraham. Mais c'est à partir de Moïse que commence les prescriptions religieuses du judaïsme. La fête du Grand Pardon, le Youm Kippour, se prépare par le jeûne et il y en a encore plusieurs autres de différentes durées dans le calendrier judaïque actuel.

Après les juifs ce sont les chrétiens qui pratiquent le jeûne. Leur Carême annuel dure quarante jours et précède la grande fête de Pâques. Il consiste à ne manger aucune viande, sans autre abstinence. Il prend sa source dans l'Ancien Testament et fut consacré par le Christ lui-même puisqu'on peut entendre, dans l'Evangile de Mathieu (6/16-24) la voix de Jésus conseiller à ses compatriotes : " lorsque vous jeûnez. ne prenez pas un air sombre comme le font les hypocrites. Ils prennent cette triste mine pour que l'on remarque bien qu'ils jeûnent ! En vérité, je vous le dis, ceux-là ont déjà trouvé leur récompense. Toi, lorsque tu jeûnes parfume, ta tête et lave ton visage pour que ton jeûne ne soit pas connu des hommes mais seulement de ton Père qui est présent, qui voit dans le secret et qui te le revaudra ". Au premier jour du Carême, l'Eglise ouvre le jeûne par l'annonce : "Voici le temps favorable, voici les jours du salut ", selon une formule rituelle datant des premiers siècles chrétiens. Ce jeûne est une pratique de pénitence, de purification et d'association aux souffrances du Christ pour la rédemption des chrétiens.

L'islam consacre tout le mois de Ramadan (neuvième mois du calendrier de l'Hégire) à l'application du jeûne ordonné par le Coran et qui ne ressemble ni en durée ni en rites aux jeûnes Juifs et chrétiens. La deuxième sourate, verset 183 dit notamment :

(...6...)

" Il vous est prescrit de jeûner, à l'instar de ceux qui vous ont précédé, afin que vous manifestiez votre piété ". Les versets 184 à 187 développent l'esprit et la lettre de cette institution fréquemment citée dans les Ecrits Bahà'is.

Quant au jeûne bahà'i, il est d'une toute autre nature et sa spiritualité transcendante est révélée par Bahà'u'llàh, explicitée par 'Abdu'l-Bahà, et pratiquement affirmée par Shoghi Effendi dans les " Principes de

l'Administration Bahà'ie ", selon les citations des Ecrits sacrés Bahà'is que vous présente cette plaquette.

L.R.

PRIÈRE CONSEILLÉE PAR 'ABDU'L-BAHÀ.

O mon Dieu ! Alors que je refrène les appétits du corps et m'abstiens de manger et de boire, même ainsi, purifie et sanctifie mon cœur et ma vie de tout sauf de ton amour, protège et préserve mon âme des passions égoïstes et des pulsions animales. Aussi, fais que l'esprit s'imprègne des fragrances de sainteté et s'abstienne de tout ce qui n'est pas la mention de Toi !
(à Madame Corinne True, Star of the West, vol 4, n°18, page 305, traduction P.Coulon)

LE JEÛNE EST UN SYMBOLE.

Abdu'l-Bahà dit :

Le jeûne est un symbole. Jeûner signifie s'abstenir de tout désir. Le jeûne physique est le symbole de cette abstinence, c'est un appel ; tandis que l'on refrène l'appétit physique, il faut s'abstenir des convoitises personnelles et des désirs égoïstes. Mais se passer uniquement de nourriture n'a aucun effet sur l'esprit. C'est uniquement un symbole, un appel. Autrement, cela n'a aucune importance. Jeûner pour atteindre le détachement ne signifie pas s'abstenir uniquement de nourriture. La règle d'or est : ni trop ni peu. La modération est nécessaire. Il existe une secte aux Indes dont les membres pratiquent l'abstinence à l'extrême, réduisant graduellement leur nourriture jusqu'à pouvoir s'en passer presque complètement.

(...7...)

Mais leur intelligence en souffre. Un homme n'est pas capable de servir Dieu efficacement, tant matériellement que spirituellement, s'il est affaibli par le manque de nourriture. Il ne possède pas toute sa lucidité.
(Baha'u'llàh et l'ère nouvelle, p.197)

BIENHEUREUX QUE VOUS ÊTES.

Sélections des Ecrits d'Abdu'l-Bahà (n°35, p68) :

" ...Vous m'avez écrit au sujet du mois de jeûne. Bienheureux que vous êtes d'avoir obéi au commandement de Dieu et observé ce jeûne pendant la période sacrée, car ce jeûne matériel est un signe extérieur du jeûne spirituel, un symbole de retenue, d'abstention de tous les désirs du moi qui acquiert ainsi les caractéristiques de l'esprit, est emporté par les brises célestes, et brûle de l'amour divin.

JEÛNEZ CAR ILS ONT JEÛNE.

Abdu'l-Bahà a dit : " La sagesse divine dans le jeûne est multiple. Parmi ses différents aspects il y a le suivant : étant donné que ces jours (c-à-d la période de jeûne observée ensuite par les croyants), la Manifestation du Soleil de Réalité, à travers l'inspiration divine, est occupé à révéler

ses versets, à instituer la loi divine et à élaborer les enseignements, son extrême occupation et son attraction intense ne lui laissent ni possibilité ni temps pour se nourrir et s'abreuver.

Par exemple, lorsque Sa Sainteté Moïse se rendit sur le Mont de Tur (le Sināï) et là procéda à l'institution de la Loi de Dieu, il jeûna durant quarante jours. Dans le but d'éveiller et d'exhorter le peuple d'Israël, il enjoignit de pratiquer le jeûne.

De même, Sa Sainteté le Christ. alors qu'il commençait à instituer la Loi spirituelle, à systématiser les enseignements et à former les conseils (apostoliques), s'abstint de toute nourriture et boisson durant quarante jours. Au début, les disciples et les chrétiens jeûnèrent. Plus tard. les assemblées de dignitaires chrétiens transformèrent le jeûne en série d'observances de carême.

De même le Coran étant descendu au mois de Ramadan, jeûner durant ce mois devint un devoir.

(...8...)

De la même manière, Sa Sainteté Le Suprême (le Bâb), au début de la Manifestation, totalement absorbé dans la révélation des versets, passa des Jours pendant lesquels sa nourriture se réduisit à l'absorption de thé.

De même, la Beauté Bénie (Bahà'u'llàh), alors qu'il était occupé à instituer les divins enseignements, et durant les Jours où les versets (la Parole de Dieu) descendaient en permanence, sous l'effet de ces versets et des sanglots de son cœur, ne prit que le minimum de nourriture.

Le but recherché est le suivant : afin d'obéir aux divines Manifestations, dans le but d'exhortation et pour commémorer leur état, il incombe désormais au peuple de jeûner durant ces jours car toute âme sincère qui possède un bien-aimé brûle d'expérimenter l'état dans lequel se trouve son bien-aimé. Si ce dernier est dans l'affliction, elle désire l'affliction ; s'il est dans la joie, elle désire la joie ; s'il est dans le repos, elle désire le repos ; s'il est dans le trouble, elle désire le trouble. A présent, en ce jour de millénaire, puisque Sa Sainteté le Suprême (le Bâb) jeûna durant de nombreux jours et que la Beauté Bénie (Bahà'u'llàh) n'absorba que peu de nourriture et de boisson, il devient nécessaire que les amis suivent cet exemple...

(à madame Corinne True, Star of the west, vol IV, n°18, page 305, traduction P. Coulon)

PETITE PRESENTATION PAR JOHN E. ESSLEMONT.

(Bahà'u'llàh et l'Ere Nouvelle : Le Jeûne, p.103-108)

Le dix-neuvième mois, succédant aux Jours intercalaires (réservés à l'hospitalité) est le mois du Jeûne. Ce jeûne consiste à s'abstenir de manger et de boire, du lever au coucher du soleil ; il est observé durant dix-neuf jours. Comme ce mois finit à l'équinoxe de mars, le jeûne a lieu

toujours dans la même saison, c'est-à-dire à l'arrivée du printemps dans l'hémisphère nord, de l'automne dans l'hémisphère sud : il ne coïncide jamais avec la chaleur ou le froid extrême pendant lesquels il risquerait d'être pénible.

(...9...)

De plus, en cette saison, la longueur des journées est à peu près la même (de six heures du matin à six heures du soir) dans toutes les régions habitées du globe. Le jeûne ne doit pas être observé par les enfants, les malades, ceux qui voyagent, les personnes trop âgées ou trop faibles, ni par les futures mères ou celles qui nourrissent un enfant. Il est prouvé qu'un jeûne périodique tel que celui qui est prescrit dans les enseignements bahà'is est très profitable au point de vue de l'hygiène physique mais, tout comme la valeur des fêtes bahà'ies ne consiste pas à absorber de la nourriture physique mais à célébrer Dieu, notre nourriture spirituelle, ainsi la valeur du jeûne bahà'i ne consiste pas dans l'abstention de nourriture physique, bien que cela puisse aider à la purification du corps, mais dans l'abstention de toute convoitise et désir charnels et dans le détachement de tout, sauf de Dieu.

BAHÀ'U'LLÀH EDICTE LE JEÛNE.

(Extraits du Kitàb-i-Aqdàs de Bahà'u'llàh, p.13)

Nous vous avons commandé de prier et de jeûner à partir de la maturité. C'est l'ordre de Dieu, votre Seigneur et le Seigneur de vos ancêtres. Il en a exempté ceux qui sont affaiblis par l'âge ou la maladie, comme une faveur marquant sa présence, et Il est l'Indulgent, le Généreux.

Nous vous avons prescrit de jeûner pendant une brève période, à l'issue de laquelle Nous vous avons désigné le Naw-Rûz comme une fête... Les voyageurs, les femmes enceintes ou qui allaitent ne sont pas tenus de jeûner... Abstenez-vous de nourriture et de boisson, du lever au coucher du soleil, et prenez garde que le désir ne vous prive de cette grâce qui est spécifiée dans le livre.

(...10...)

SYNOPSIS ET CODIFICATION DU KITAB-I-AQDAS : LE JEÛNE.

- Rang sublime occupé par le jeûne dans la révélation bahà'i.
- La période du jeûne commence juste après les Jours Intercalaires et prend fin avec la fête du Naw-Rûz.
- L'abstention de nourriture et de boisson, du lever au coucher du soleil, est obligatoire.
- Le jeûne est obligatoire pour les hommes et les femmes à partir de la maturité, qui est fixée à quinze ans.

Sont dispensés du jeûne :

(a) Les voyageurs

i A condition que la durée du voyage dépasse neuf heures.

ii Ceux qui voyagent à pied, à condition que le voyage dépasse deux heures.

iii Ceux qui interrompent leur voyage pendant moins de dix-neuf jours.

iv Ceux qui, pendant le jeûne, interrompent leur voyage en un lieu où ils doivent rester dix-neuf jours, ne sont dispensés du jeûne que pendant les trois premiers jours après leur arrivée.

(...11...)

v Ceux qui rentrent chez eux en période de Jeûne doivent commencer à jeûner dès le jour de leur arrivée

(b) Ceux qui sont malades.

(c) Ceux qui ont plus de soixante-dix ans.

(d) Les femmes enceintes.

(e) Les femmes qui allaitent.

(f) Les femmes pendant leur fatigue mensuelle, à condition de procéder à leurs ablutions et de réciter, 95 fois chaque jour un verset révélé spécialement.

(g) Ceux qui se livrent à de gros travaux, et auxquels il est recommandé de montrer du respect pour la loi en usant de modération et de discrétion lorsqu'ils profitent de cette dispense.

* Faire vœu de jeûner (pendant un mois autre que celui qui est prescrit pour le jeûne) est permis. Toutefois, les vœux dont l'humanité tire profit sont préférables aux yeux de Dieu. (pp 40 à 42)

Notes :

Dans l'une de ses tablettes, Abdu'l-Bahà, après avoir indiqué que le jeûne consiste à s'abstenir de nourriture et de boisson, déclare catégoriquement que fumer est une façon de boire. (En arabe, le verbe " boire " s'emploie également pour fumer.) (Aqdas p.63)

Le verset spécialement révélé est :

" Glorifié soit Dieu, le Seigneur de splendeur et de beauté ".

(Aqdas p.61)

PRIÈRE DE BAHÀ'U'LLÀH POUR CEUX JEÛNENT.

(Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh. CXXXVIII , p.197-198)

O Dieu de miséricorde, toi de qui la puissance pénètre toutes choses créées, tu vois tes serviteurs, tes esclaves, observer durant le jour, selon le bon plaisir de ta volonté, le jeûne que tu leur as prescrit, et se lever dès l'aurore pour prononcer ton Nom et célébrer ta louange, dans l'espoir qu'ils obtiendront ainsi leur part des bonnes choses amassées dans les coffres de ta grâce et de ta bonté. Je te supplie. ô toi qui tiens dans tes bras les rênes de toute la création, et sous ta domination le royaume tout entier de tes noms et de tes attributs, je te supplie de ne pas priver, en ce jour, tes serviteurs des bienfaisantes averses qui pleuvent des nuages de ta miséricorde

et de ne pas les empêcher d'avoir leur part de l'océan de ton bon plaisir.

(...12...)

Tous les atomes de la terre portent témoignage, ô mon Seigneur, de la grandeur de ta puissance et de ta souveraineté, et tous les signes de l'univers attestent la gloire de ta majesté et de ta puissance. Sois donc compatissant, O toi qui es le souverain Seigneur de tous, le Roi des jours qui n'ont point de fin, le Maître de toutes les nations, aie pitié de tes serviteurs qui tiennent fermement la corde de tes commandements et qui s'inclinent devant les révélations de tes lois, envoyées du ciel de ta volonté. Tu vois, ô mon, Seigneur, comme leurs yeux sont levés vers le ciel de ta bonté, comme leurs cœurs reposent sur l'océan de tes bienfaits, comme leurs voix s'effacent aux doux accents de ta voix qui les appelle des hauteurs de ta sublime condition, en ton nom, le très glorieux. Assiste, ô mon Seigneur, tes bien-aimés qui, pour obtenir les choses que tu possèdes, ont tout abandonné de ce qu'ils possédaient et qui, pour avoir ainsi renoncé au monde et mis dans ton royaume de gloire toutes leurs affections, sont accablés d'épreuves et de tribulations. Protège-les, je t'en supplie, ô mon Seigneur, contre les assauts que leur livrent leurs passions mauvaises et leurs désirs corrompus, et aide-les à obtenir les choses qui leur seront profitables en ce monde et dans l'autre. Je te prie, ô mon Seigneur, par ton nom caché, ton nom précieux qui, dans le royaume de la création, appelle à grands cris tous les peuples pour les rassembler au séjour de gloire transcendante, sous l'arbre au-delà duquel il n'est point de passage, de faire pleuvoir sur nous et sur tes serviteurs les pluies torrentielles de ta miséricorde, afin qu'elles nous purifient du souvenir de tout ce qui n'est pas toi, et nous fassent toucher aux rivages de l'océan de ta grâce. Ordonne, ô Seigneur, de ta plume sublime, ce qui immortalisera nos âmes dans le séjour de gloire, perpétuera nos noms dans ton royaume, et abritera nos vies dans les trésors de ta protection, et nos corps dans la forteresse de ta retraite inviolable. Ton pouvoir s'étend sur toutes choses, tant passées que futures. Il n'y a d'autre Dieu que toi, le Protecteur omnipotent, l'Être subsistant par lui-même.

Tu vois, ô Seigneur, nos mains suppliantes tendues vers le ciel de ta faveur et de ta bonté. Emplis-les des trésors de ta

(...13...)

munificence et de ta généreuse faveur. Pardonne-nous, pardonne à nos pères et à nos mères, et accorde-nous ce que nous avons désiré de l'océan de ta grâce et de ta divine générosité. Agrée, ô Bien-aimé de nos cœurs, toutes les œuvres que nous avons accomplies dans ton chemin. Tu es, en vérité, le très puissant, le très Sublime, l'incomparable, l'Unique, le Clément, le Bienveillant.

EXHORTATION DE BAHÀ'U'LLÀH AUX JEÛNEURS.

(Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh, CLX, p.282)

O Shaykh, ô toi qui as fait à Dieu l'abandon de ta volonté ! Par abandon

absolu et union perpétuelle à Dieu, il faut entendre que les hommes doivent perdre complètement leur volonté dans la volonté de Dieu, et qu'ils doivent considérer leurs propres désirs comme de purs néants devant le plan divin. Quoi que commande le Créateur à ses créatures, elles le doivent accomplir diligemment, avec la plus vive ardeur et la plus parfaite allégresse. Elles ne doivent en aucune façon permettre à leur imagination d'obscurcir leur jugement. ni prendre leur propre chimère pour la voix de l'Eternel. Dans la prière du jeûne, Nous avons révélé : " Si, par ta volonté, ces paroles sortant de tes lèvres leur étaient adressées : " Observez le jeûne par amour pour ma beauté, ô peuple, et ne fixez aucune limite à sa durée ", je jure par la majesté de ta gloire que chacun d'eux l'observerait fidèlement, qu'ils s'abstiendraient de tout ce qui viole ta loi, et qu'ils continueraient de jeûner jusqu'à ce qu'ils te rendent leur âme ". Voilà en quoi consiste le total abandon de sa volonté à la volonté de Dieu. Médite ceci, afin de boire si possible les eaux de vie éternelle qui glissent au travers des paroles du Seigneur de toute l'humanité, et de pouvoir attester que seul vrai Dieu a toujours été immensément exalté au-dessus de ses créatures. Il est en vérité, l'Incomparable, l'Eternel, l'Omniscient, le Très Sage. L'état d'absolue soumission dépasse tout autre rang et restera supérieur à jamais. Il te convient de te consacrer à la volonté de Dieu. Tout ce qui a été

(...14...)

révélé dans sa tablette n'est qu'un reflet de sa volonté. Ta consécration doit être si complète que toute trace de désir terrestre soit bannie de ton cœur. Voilà ce que la véritable unité signifie. Implore Dieu de t'aider à rester inébranlable en ce chemin et à guider les peuples du monde vers celui qui est le maître souverain et manifeste, qui s'est révélé lui-même, revêtu d'un habit distinctif, et qui proclame un divin et spécifique message. C'est là l'essence de la foi et de la certitude. Ceux-là qui adorent l'idole qu'ont sculptée leurs imaginations et l'appellent Réalité essentielle méritent d'être comptés parmi les païens. De cela le Très-Miséricordieux porte témoignage en ses tablettes. Il est en vérité l'Omniscient. le Très-Sage.

LE JEÛNE ET LA PRIÈRE.

(Livre de la certitude, pp.23-24)

On emploie les mots soleil, lune, étoiles pour désigner les connaissances et les commandements qui sont proclamés dans chaque religion. Dans l'Islam, après la mort de Muhammad, la prière et le jeûne furent les commandements principaux. ainsi que les Traditions et les livres nous l'enseignent ; et c'est un fait assez connu pour qu'il soit inutile d'en parler longuement. Dans tous les âges d'ailleurs la prière fut spécialement ordonnée, comme l'a ordonnée lui-même Muhammad : tous les prophètes ont donné à ce sujet des commandements analogues. Mais elle a varié à chaque époque suivant les différentes conditions des hommes. A chaque nouvelle Manifestation, les coutumes, les usages et les connaissances, qui étaient considérés comme élevés et tenus pour nobles jusque-là, sont modifiés ; et les mots

symboliques de soleil, lune, étoiles, que les Manifestations emploient à ce sujet, sont destinés à éprouver les hommes " pour voir qui de vous agira bien ". Les Traditions contiennent également les noms de soleil et de lune dans le sens de jeûne et de prière : le jeûne est clarté et la prière est lumière. Je me reposais un jour à l'ombre d'un jardin quand un des plus renommés parmi les savants vint me trouver. Au bout de quelques temps de conversation, il cita cette parole et l'expliqua, disant : " Le jeûne réchauffe le tempérament, c'est

(...15...)

pourquoi on le compare à la clarté du soleil ; et la prière du soir qui rafraîchit est comparée à la lumière de la lune ". Je vis que ce pauvre homme n'avait pas obtenu une seule goutte de spiritualité ni vu une seule étincelle de la flamme des Arbres de la sagesse divine. Après un moment, je lui fis doucement observer : " O Jinàb, votre explication est celle qui a cours dans le public, mais je crois qu'il y en a une autre : Muhammad, le Sceau des Prophètes, et le Seigneur des Elus, a comparé au ciel la religion du Qu'ran, à cause de son élévation, de sa majesté, de son incomparable influence et de sa grandeur, et parce qu'elle contient toutes les autres religions. Et comme dans le ciel visible, il y a deux astres principaux. les deux lumières, le soleil et la lune, ainsi, dans le Ciel de la Religion sont établies deux Lumières. le jeûne et la prière ".

LIVRE DE PRIÈRES

1) LA PRIÈRE DU JEÛNEUR (p.102)

Louange à toi, Ô Seigneur mon Dieu ! Je te supplie, par cette révélation qui a changé les ténèbres en lumière et par laquelle a été édifié le Temple assidûment fréquenté, par laquelle la Tablette écrite a été révélée et le Rouleau de parchemin fut étendu et dévoilé, je Te supplie de faire descendre sur moi et sur mes compagnons, ce qui nous permettra de prendre notre essor vers les cieux de ta gloire transcendante, et nous purifiera de la souillure des doutes qui ont empêché les êtres méfiants d'entrer dans le tabernacle de ton unité. Je suis, Ô mon Seigneur, celui qui s'est tenu fermement à la corde de ta tendre bonté et qui a saisi le pan du vêtement de la miséricorde et de tes faveurs. Accorde-moi, ainsi qu'à ceux qui me sont chers, les bienfaits de ce monde et de l'autre. Confère-leur le don secret que Tu as destiné à tes élus parmi tes créatures. Voici, Ô mon Seigneur, les jours durant lesquels Tu as enjoint à tes serviteurs d'observer le jeûne. Béni est celui qui jeûne uniquement par amour pour Toi et dans un détachement absolu de tout ce qui n'est pas Toi. Aide-les, Ô mon Seigneur à T'obéir et à garder tes préceptes. Tu as, en vérité. le pouvoir

(...16...)

d'agir comme il Te plaît. Il n'est pas d'autre Dieu que Toi, l'Omniscient, l'Infiniment Sage. Toutes louanges soient à Dieu, le Seigneur de tous les mondes. (Bahà'u'llàh)

2) TU ME VOIS, Ô MON DIEU. (p.103-109)

O mon Dieu, par ton signe puissant, et par la révélation de ta grâce parmi les humains, je Te prie de ne pas me chasser des portes de la ville de ta présence et de ne point décevoir les espérances que j'ai attachées aux manifestations de ta grâce parmi tes créature.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom. le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auquel tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par ta voix la plus exquise, je Te prie, de me conduire toujours plus près du seuil de ta porte et de ne pas me laissé écarter de l'ombre de ta miséricorde et de la voûte de ta générosité.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et de m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par la splendeur de ton front lumineux et l'éclat de la lumière de ton visage qui rayonnent sur l'horizon suprême, je Te prie de m'attirer par le parfum suave de ta parure et de m'abreuver du vin exquis de ta parole.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par ta chevelure qui ondule sur ton visage, tout comme ta plume la plus chantée glissait sur les pages de tes écrits sacrés, tout en répandant le musc de sens cachés sur le royaume de ta création, je Te prie de me relever pour servir

(...17...)

ta cause sans défaillance et de ne jamais être arrêté par les suggestions de ceux qui se sont opposés à tes signes et se sont détournés de ton visage.

Tu me vois, ô mon Dieu honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auquel tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par ton nom dont Tu as fait le souverain, les noms par lesquels tous au ciel et tous sur la terre ont été fascinés, je Te prie de me donner la force de contempler l'Etoile du Jour de ta beauté et de me verser toujours le vin de ta parole.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et

m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par le tabernacle de ta majesté sur les plus hauts sommets et la voûte de ta révélation sur les plus hautes collines, je Te prie de m'aider miséricordieusement à faire ce que ta volonté a désiré et ce que tes desseins ont fait comprendre.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par ta beauté qui brille toujours sur l'horizon à l'éternité, une beauté devant laquelle, dès sa révélation, le royaume de la beauté s'est incliné en adoration en la glorifiant d'une voix vibrante, je Te prie de m'accorder de mourir à ce que je possède et de vivre par tout ce qui T'appartient.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par la manifestation de ton nom, le bien-aimé, par lequel se sont élevées les âmes de tous ceux qui ont leur demeure sur la terre, je Te prie de m'aider à ne point T'oublier parmi tes créatures et à Te chanter parmi ton peuple.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par le bruissement de ton arbre divin et les murmures des brises de ta manifestation dans le royaume de tes noms, je Te prie de m'éloigner de tout ce qui est odieux à ta volonté et de m'approcher du lieu où a jailli la lumière de Celui qui est la source du jour de tes signes.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par ce verbe qui, à peine sorti de la bouche de ta volonté, a fait monter les océans, souffler les vents, se faire découvrir les fruits, pousser les arbres, disparaître toutes les empreintes anciennes, se voir déchirer tous les voiles, se hâter tes fidèles vers la lumière de la présence de leur seigneur, Celui qui est sans contrainte, je Te prie de me faire connaître ce qui est resté enfoui dans les trésors de ton savoir invisible dans les écrins de ta sagesse.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le

plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par le feu de ton amour qui a chassé le sommeil des yeux de tes élus et de tes bien-aimés, et par leur souvenir de Toi et leurs louanges à l'heure de l'aurore, je Te prie de me compter parmi ceux qui ont atteint ce que Tu as déposé dans ton Livre et manifesté par ta volonté.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus glorieux, le plus chanté, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

(...19...)

O mon Dieu, par la clarté de ton aspect qui poussait ceux qui sont près de Toi à affronter les flèches de ton jugement et ceux qui Te sont dévoués à braver les épées de tes ennemis sur ton chemin, je Te prie de m'écrire de ta plume la plus exquise ce que tu as écrit pour tes confidents et tes élus.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir.

O mon Dieu, par ton nom à travers lequel Tu as écouté l'appel de tes adorateurs et les soupirs de ceux qui ont faim et soif de Toi, et les cris de ceux qui goûtent le bonheur de pouvoir T'approcher, et les soupirs de ceux qui Te sont dévoués, et par laquelle Tu as comblé les vœux de ceux qui ont mis tout leur espoir en Toi et par lequel Tu as exaucé leurs souhaits, par ta grâce et ta bonté, et par ton nom à travers lequel se souleva l'océan de l'indulgence devant ton visage et pleuvaient sur tes serviteurs les nuages de ta générosité, je Te prie de signifier pour chacun qui s'est tourné vers Toi et qui a observé le jeûne que Tu as prescrit, la récompense décrétée pour ceux qui ont abandonné sur ta route tout ce qu'ils possédaient et cela par amour de Toi.

O Seigneur, par Toi-même et par tes signes et tes clairs témoignages et la lumière éclatante de l'Etoile du Jour de ta beauté et par ton rayonnement, je Te prie de pardonner les péchés de ceux qui sont restés attachés à tes lois et qui ont observé ce que Tu leur as prescrit dans ton livre.

Tu me vois, ô mon Dieu, honorant ton nom, le plus saint, le plus lumineux, le plus puissant, le plus grandiose, le plus chanté, le plus glorieux, et m'agrippant aux ourlets du manteau auxquels tous s'agrippent dans ce monde et dans le monde à venir. (Bahà'u'llàh)

(...20...)

LA FÊTE DE NAW-RUZ

(Livre de Prière, p.109-110)

Loué Sois-Tu, ô mon Dieu, pour avoir fait du Naw-Rûz un jour de fête pour ceux qui ont observé le jeûne par amour pour Toi et qui se sont abstenus de tout ce que Tu réprouves. Permits, ô mon Seigneur, que le feu de ton amour, et la chaleur produite par le jeûne que Tu as prescrit les enflamment en ta Cause et les incitent à Te mentionner et à chanter tes louanges.

Puisque Tu les as parés, ô mon Seigneur, de l'ornement du jeûne ordonné par Toi, pare-les aussi, par ta grâce et ta généreuse faveur, de l'ornement de ton approbation, car les actions des hommes dépendent toutes de ton bon plaisir et sont conditionnées par ton commandement. Si Tu considérais un homme qui a rompu le jeûne comme s'il l'avait observé, un tel homme parmi les autres devrait être reconnu comme s'il avait éternellement jeûné.

Et si Tu décrétais que celui qui a observé le jeûne l'a rompu, ce dernier serait rangé parmi ceux qui sont responsables d'avoir souillé de poussière la Robe de ta révélation, et qui ont été écartés loin des eaux cristallines de cette fontaine de vie.

Tu es Celui par qui a été hissé l'étendard de : " en tes œuvres Tu es digne de louanges ", et par qui a été déployé le drapeau de : " Tu es obéi dans tes commandements ".

Révèle à tes serviteurs ce rang qui est le tien, ô mon Dieu ; qu'ils puissent concevoir que l'excellence de toutes choses dépend de ton ordre et de ta parole, que la vertu de toute action est sanctionnée par ta permission et le bon plaisir de ta volonté ; permets qu'ils puissent reconnaître que les rênes des actions humaines sont sous l'emprise de ton assentiment et de ton commandement. Fais-leur connaître que rien au monde ne peut les écarter de ta Beauté en ces jours pour lesquels le Christ proclame : " toute souveraineté t'appartient, O Toi qui as engendré l'Esprit " (Jésus), jours pour lesquels ton Ami (Muhammad) s'écrie : " Gloire à Toi, ô Toi le Mieux-Aimé, car Tu as révélé ta Beauté, et Tu as spécifié par écrit ce qui permettra à tes élus

(...21...)

d'accéder au siège de la révélation de ton Très Grand Nom, Nom qui a plongé tous les peuples dans la désolation, excepté ceux qui se sont détachés de tout, sauf de Toi, et se sont tournés vers Celui qui est le Révélateur de Toi-même et la Manifestation de tes attributs ".

O mon Seigneur, Celui qui est ta Branche et tous tes fidèles ont cessé le jeûne aujourd'hui, après l'avoir observé dans le cadre de ta loi et dans leur ardeur à Te plaire. Accorde-lui et accorde-leur ainsi qu'à tous ceux qui accèdent en ta présence pendant ces jours, tous les biens que Tu as promis dans ton Livre. Donne-leur donc ce qui leur sera profitable en cette vie et dans l'autre.

Tu es en vérité l'Omniscient le Très-Sage.